

Cayenne, le 1^{er} septembre 2025

M. Olivier MEGEVAND

IA-IPR de Sciences de la Vie et de la Terre

Affaire suivie par
Olivier MEGEVAND
IA IPR de SVT

Secrétariat Inspection du
second degré
Téléphone
0594 27 22 31

Courriel :
Olivier.Megevand@ac-guyane.fr

Rectorat de Guyane
Route de Baduel
BP 6011
97306 Cayenne Cedex

Mme Mylène LAM-TOU-KAI
Mme Murièle NUGENT
Mme Tania DUMOND
M. Yoann GOSSE
Chargés de mission d'inspection en Sciences de la vie et
de la Terre

à
Mesdames les Professeures et Messieurs les Professeurs
de SVT
S/c de
Mesdames les Cheffes d'établissement et Messieurs les
Chefs d'établissement

Objet : lettre de rentrée du corps d'inspection de SVT

Chères et chers collègues,

L'inspection de SVT est très heureuse de vous retrouver à l'occasion de cette rentrée 2025-2026 et souhaite la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent l'académie de Guyane. Nous vous adressons tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans vos missions au service des élèves.

Notre action pédagogique commune en cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des priorités portées par [la circulaire de rentrée ministérielle](#), et rappelées lors de la [conférence de presse](#) de Madame la Ministre, à savoir la réussite et l'épanouissement des élèves par la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'égalité des chances et la mixité scolaire, l'engagement de tous à faire de l'école un lieu où l'on réussit quel que soit le lieu où l'on vit, l'engagement de tous à faire de l'école un espace protecteur garantissant la construction d'un citoyen libre, éclairé, épanoui et responsable. En Guyane, réaffirmer ces exigences nous oblige à dépasser les déterminants socio-économiques et les inégalités de destin : nous devons faire plus, faire mieux, là où il y a moins, faisant notre l'ambition 3 du [projet académique](#) pour les deux prochaines années.

La maîtrise de la langue, une priorité partagée

Nous réaffirmons le rôle central que notre discipline peut jouer dans l'acquisition de la maîtrise de la langue. Par l'exigence rédactionnelle qu'elle impose, les SVT offrent un levier puissant pour développer l'écriture, la rigueur syntaxique et l'esprit critique. De l'école au lycée, il nous appartient de mettre l'acte d'écrire au cœur des apprentissages, dans toutes ses dimensions (description, explication, argumentation). Écrire beaucoup pour écrire mieux conditionne la réussite scolaire et citoyenne et constitue le tenon de la réduction des inégalités scolaires, des inégalités de destin, tout autant que d'une vie de citoyen éclairé et responsable.

« **Parce qu'on ne pense pas sans écrire, parce qu'on n'apprend pas sans formuler [avec rigueur] sa pensée** », nous avons engagé l'an dernier un travail réflexif coopératif au sein des GRAC, dans un esprit de cohérence des processus de formation des élèves de la Sixième à la Terminale aux compétences explicatives, descriptives et argumentatives. **Ce travail est achevé et les productions du GRAC sont consultables sur le site académique**. Un document synthétique sera adressé à tous les labos de SVT de l'académie pour référence.

Parce que la maîtrise de la langue est un enjeu primordial en Guyane **nous incitons** vivement professeures et professeurs de SVT en collège à s'emparer dans leur établissement, sinon du dispositif en lui-même, tout au moins des temps de réflexion sur les modalités de mise en œuvre et le contenu du dispositif **Devoirs faits**. Que chacun se convainque, qu'il soit enseignant en collège ou en lycée, que les programmes d'enseignement sont un prétexte à faire des SVT au service de la maîtrise des savoirs fondamentaux et qu'il appartient à chacun de dégager dans ses activités un temps significatif de production d'écrits ambitieux.

Parce qu'on ne peut construire son jugement sans débattre, devenir un citoyen éclairé, libre et épanoui sans croiser les regards, sans se confronter à l'autre dans le respect d'autrui, la maîtrise de la langue doit être aussi celle de l'oral. A bien des égards, notre discipline est propice au débat d'idées. L'histoire des sciences montre combien la confrontation des idées a conduit à des avancées de premier plan, combien elle a provoqué de remises en question salutaires. Offrir aux élèves des temps d'oralité pour exprimer leur compréhension des choses ou construire un débat scientifique structuré, argumentatif est de nature à forger les apprentissages et les ancrer durablement. La pratique de l'oral doit elle aussi être pensée dans sa programmation d'enseignant, comme toute autre compétence.

Les SVT au service des grands enjeux éducatifs

Nous (ré)affirmons la position importante des SVT dans la transmission et l'appropriation du principe de laïcité et des valeurs de la République, notamment en contribuant à développer l'esprit critique des élèves, la collaboration et l'entraide et en évitant toute forme de discrimination. D'autres enjeux éducatifs font de notre discipline un des **leviers majeurs de la construction citoyenne** : l'éducation au développement durable et à la transition écologique et l'éducation à la vie affective relationnelle et à la sexualité. Un nouveau programme publié au BO du 6 février 2025, pose le cadre des 3 journées obligatoires consacrées à l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité ; il ancre pleinement cet enseignement au cœur des apprentissages.

Ces deux enjeux éducatifs ne font qu'un et participent au développement des compétences psychosociales sur lesquelles repose le bien-être à l'école, aussi ont-ils été inscrits dans le concept One health décliné en [unité de formation proposée au PAF 2024-2027](#).

Si les SVT ont toute leur place dans les réflexions au sein des établissements autour des questions favorisant le déploiement d'une école promotrice de santé, elles ont aussi pleinement leur place autour des questions d'environnement et de développement durable. Les CESCE (Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) peuvent être ces espaces d'échanges contribuant à favoriser la réflexion sur ces sujets. Ces questions pouvant également contribuer au bien-être des élèves et à l'apaisement du climat scolaire dans les établissements, nous vous conseillons de vous rapprocher de vos chefs d'établissement sur ces sujets. Un courrier de la DGESCO en date du 14 septembre 2023, adressé aux Recteurs, DASEN, Chefs d'établissement et Inspecteurs visant à faire vivre la démocratie scolaire en soutenant et promouvant l'engagement des élèves au sein des CVL et CVC, rappelle que devront être élus, dans ces instances, deux « éco-délégués établissement ». Ces derniers auront des relations particulières avec les éco-délégués de classe et les référents éducation au développement durable pour participer à la mise en œuvre de la politique E3D de l'établissement et proposer des projets relatifs à la transition écologique qui peuvent participer à l'amélioration du bien-être au sein de l'établissement. Dans ce registre, nous ne pouvons que vous inciter à porter des projets clairs en matière d'objectifs pédagogiques et ambitieux, ne serait-ce que pour faciliter la prise en compte des projets éducatifs EDD et favoriser leur financement par les partenaires compétents comme la CTG. Nous nous devons de vous rappeler tout l'intérêt que vous avez à solliciter notre partenaire incontournable qu'est le PNRG pour mener à bien vos projets en ce domaine. En effet, les animateurs de cet organisme sont déjà rémunérés par celui-ci et leur intervention est gratuite. Plus largement, nous vous invitons à vous rapprocher de l'ensemble des structures ayant en [gestion des réserves](#) et parcs naturels (PNRG, ONF, ANRT(CTG), GEPOG, SEPANGUY). Nous profitons de cette lettre pour vous informer de l'ouverture de nouveaux sentiers sur la commune d'Iracoubo à la Savane Fiévé, cogérés par le PNRG et la municipalité. **Nous rappelons cette année encore un point capital** pour que la prise en charge et l'accompagnement des élèves lors des sorties ne fassent plus l'objet, comme par le passé, de retours négatifs de la part des gestionnaires de réserve adressés à l'inspection pédagogique régionale de Sciences de la vie et de la Terre. **Vous seuls êtes les experts pédagogiques garants du respect des programmes mais également les responsables administrativement et juridiquement parlant de vos élèves dans des situations de travail hors-la-classe.** A ce titre, **vous ne pouvez laisser reposer sur les animateurs de réserve la problématique de la gestion de vos élèves ni la conception des contenus et activités de terrain.** Le terrain comme salle de classe est une belle opportunité qu'offre la Guyane et comme la référence au réel, dont il est question plus loin, il s'inscrit dans une programmation annuelle des notions et compétences à la lecture des programmes, à chaque fois que cela apporte une plus-value à votre enseignement et permet de travailler au mieux les compétences. Les activités conduites par vos soins sur le terrain doivent être pensées pour construire les notions et travailler les compétences. A ce titre elles ont tout autant vocation que celles proposées en salle de classe, à être le support d'évaluations formatives, dont vous seuls êtes les mieux armés pour les penser et les mieux armés pour les conduire. Pour toutes ces raisons, **nous vous incitons à voir ces ressources naturelles à l'aune des ressources universitaires et documentaires qu'il convient de s'approprier et de didactiser pour les mettre à la portée des élèves** et à vous rendre sur site pour la première fois personnellement et individuellement, en ayant déjà en tête la séquence pédagogique construite et le fil d'Ariane identifié. Cette visite individuelle sera alors l'occasion de discuter avec l'animateur de la réserve de la faisabilité de l'activité de terrain que vous aurez déjà élaborée à la période programmée, de prendre conseil ou de recueillir de nouvelles données, qui vous permettront de la retravailler, de l'amender, de l'enrichir.

Enfin, il est important de rappeler tout **l'avantage que revêt depuis quelques années l'utilisation du numérique dans nos enseignements.** Qu'il s'agisse du numérique dédié (logiciels spécifiques) aux SVT ou du numérique favorisant l'acquisition ou l'exploitation de données, le travail collaboratif ou au service de la maîtrise de la langue (espace d'écriture collaborative), celui-ci contribue grandement à rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages. **Toutefois, cet usage du numérique doit être accompagné et s'inscrire dans une démarche progressive.** L'arrivée dans notre quotidien d'enseignant de l'Intelligence Artificielle questionne légitimement chacun d'entre nous. Il nous appartient d'en tirer parti avec pragmatisme et d'y voir un outil au service des apprentissages. Son utilisation à l'école fait depuis le mois de juillet 2025 l'objet d'un [cadre d'usage strict, éthique et juridique](#), décliné selon les niveaux d'enseignement. Ainsi l'utilisation dans un cadre pédagogique d'IA Générative en classe n'est-elle autorisée **qu'à partir de la classe de 4^e et devra être dans tous les cas limitée, expliquée et accompagnée par l'enseignant.**

Chacun doit être convaincu que le numérique constitue un enjeu de formation et d'éducation au même titre que l'éducation à la santé et au développement durable. Pour autant, le numérique **ne peut ni ne doit se substituer systématiquement à toute autre forme de support d'activité dans nos enseignements.** Il appartient à chacun de mesurer la plus-value de ce dernier au regard des supports d'activité plus classiques. A chaque fois qu'une notion peut être construite en faisant appel au réel et au concret, **le matériel biologique ou géologique doit être absolument privilégié. Il en va de la construction mentale de nos élèves et de leur bonne compréhension du monde réel qui les entoure.** L'expérimentation qui s'inscrit tout naturellement dans la pratique de la démarche scientifique est une approche formidable pour développer l'esprit critique de nos élèves, futurs citoyens, et engager la réflexion sur la validité des résultats et leur reproductibilité, sur la notion même de faits scientifiques. **Elle ne peut être négligée. Au même titre d'ailleurs que la modélisation analogique qui permet elle aussi de discuter la portée d'un résultat,** son caractère prédictif, sa fiabilité passée au crible des observables ou mesurables effectués dans le milieu naturel quand il s'agit de discuter de la robustesse d'un modèle. **Cette dimension**

épistémologique est consubstantielle de la construction de l'esprit scientifique, de l'esprit tout court, garantissant une formation robuste du citoyen de demain qui n'aura de prise au complotisme ou toute forme de négationnisme.

Des formations autour du numérique et de son utilisation en classe, notamment l'une consacrée à la place de l'IA dans notre enseignement, sont proposées au PAF. Madame Audrey Boisson, IAN SVT et chargée de mission pour le déploiement du numérique en académie, aura en charge ces formations et constituera votre interlocutrice privilégiée pour toutes ces questions.

De l'ambition en matière de formation des élèves à l'évaluation

La circulaire de rentrée pose en filigrane la question de l'ambition républicaine pour sa jeunesse : celle d'une formation des élèves qui ouvre grand le champ des possibles. Parce que l'ambition se construit et se cultive, parce qu'elle ne peut être le credo seulement d'une poignée d'initiés à la complexité du système éducatif en matière d'orientation, nous nous devons d'être exigeants pour la formation de nos élèves mais également d'accompagner leur éducation à l'orientation. Aussi, la circulaire ministérielle engage-t-elle la responsabilité de chaque collège et chaque lycée qui devra « **se doter d'un plan pluriannuel d'éducation à l'orientation définissant des objectifs clairs, assortis d'indicateurs de suivi, et prévoyant des actions pédagogiques sur un temps d'enseignement dédié.** » L'accompagnement de cette éducation à l'orientation débutera dès la classe de 5ème et s'appuiera sur le déploiement de la plateforme Avenir(s) dans tous les établissements. La place des professeurs principaux dont bon nombre d'entre vous faites partie, sera centrale. Nous invitons les collègues engagés dans cette mission à s'acculturer à l'extraordinaire richesse des champs professionnels qu'offrent les sciences et technologies du vivant et les géosciences, ainsi qu'aux parcours d'étude idoines. Un module du Plan Académique de Formation SVT a été pensé dans ce sens.

Parce que l'ambition se construit et se cultive, nous nous devons de ne pas renoncer. Ne pas renoncer face aux difficultés de nos élèves, croire au potentiel de chacun, exiger qu'il donne le meilleur de lui-même nous demandera d'innover dans nos pratiques, de dispenser un enseignement qui fasse sens pour chacun des élèves, qui mette en confiance : la contextualisation, la différenciation pédagogique et le travail par compétences sont autant de leviers.

Parce que cette ambition se mesure aussi à l'aune des résultats de nos élèves, les usages des différentes formes d'évaluation doivent être pensés dans nos pratiques enseignantes et pouvoir être source de motivation, d'encouragement et d'exigence pour les élèves eux-mêmes. Les évolutions voulues par madame la Ministre dans les examens de fin de cycle (DNB et Baccalauréat) nous obligent à nous emparer de la réflexion en ce domaine lors de nos réunions d'équipe.

Pour conclure, nous vous rappelons que la plateforme apps.education.fr vous accompagne au quotidien pour répondre aux besoins du travail à distance ou pour des échanges collaboratifs entre pairs.

En annexe de ce courrier de rentrée, vous trouverez un vademecum succinct, listant un certain nombre de textes officiels et notes de service édités par le ministère ou l'inspection générale de SVT, qui pourraient être utiles dans le cadre de votre enseignement ou la gestion des laboratoires de Sciences de la vie et de la Terre.

Nous adressons, mes chargés de mission et moi-même, des remerciements collégialement partagés à chacune et chacun d'entre vous pour votre implication au service de la réussite de tous les élèves. Nous remercions également tous les collègues qui accompagnent (accompagneront) les professeurs stagiaires et les enseignants contractuels dans l'entrée dans le métier.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année scolaire.

Nous restons disponibles si des questionnements émergent et vous souhaitons à tous une excellente année scolaire.

Olivier Mégevand
IA-IPR de SVT

Mylène Lam-Tou-Kai,
CMI

Murièle Nugent,
CMI

Yoann Gosse,
CMI

Tania Dumond,
CMI

VADEMECUM

REGLEMENTATION, TEXTES DE REFERENCE ET BONNES PRATIQUES

N.B. : Certains textes sont anciens et n'ont à ce jour pas été remplacés. Ils restent applicables jusqu'à nouvel ordre et régissent la réglementation en la matière.

Les programmes en vigueur à la rentrée 2025

- Au collège :
 - [Cycle 3](#)
 - Cycle 4 ([programme de 2020](#) et [ressources](#))
- Au lycée :
 - [Enseignement de sciences de la vie et de la Terre](#) (programmes et ressources)
 - [Enseignement scientifique](#) (programmes et ressources)
- Au collège comme au lycée dans le domaine de l'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité ([EVARS](#))

DNB (nouvelles modalités)

- [Modalités d'attribution du diplôme national du brevet à compter de la session 2026](#)

Le Grand Oral (sous réserve de modifications non encore publiées)

- [Déroulement de l'épreuve](#)
- A partir de la session 2023 :
 - guide actualisé « [Grand oral et enseignement de spécialité](#) »
 - [ressources](#)
 - [note de service](#) encadrant le déroulement de l'épreuve
 - [restriction](#) sur la fonction des supports produits par l'élève et du tableau lors de la passation orale

Circulaire relative aux dissections animales

- Réglementation en vigueur :
 - https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo29/MENE1618745C.htm?cid_bo=104634

Sorties scolaires

- Les bonnes pratiques :
 - <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>

Élevages et cultures à l'école

- Les bonnes pratiques
 - [Élevage à l'école](#)

Sécurité en salle et au laboratoire

- Fiche générale :
 - https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/medias/fichier/guide-se-curite-aout-2016_1484596854834-pdf?INLINE=FALSE
 - <https://www.education.gouv.fr/media/19505/download>
- Conduite à tenir en cas d'accident :
 - <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/conduite-tenir-en-cas-d-accident>

ONISEP

- <https://www.onisep.fr/metier>

LES SITES DISCIPLINAIRES

- Le site SVT : <https://svt.dis.ac-guyane.fr>
- Le site EDD Guyane : <https://edd.dis.ac-guyane.fr>
- Le site EPSa : <https://epsa.dis.ac-guyane.fr/>
- Le site Lithothèque : <https://lithotheque.ext.ac-guyane.fr/>

DATES-CLE DU PREMIER TRIMESTRE – A RETENIR

- **Les manifestations EDD**
 - Webinaire national de présentation du concours de podcast « Réinventer le monde » de l'AFD, le 25 septembre sur [inscription](#) ;
 - Inscription des projets d'aires éducatives sur SAGAE 2025/ 2026 et demande de financement via la trousse à projets (nouveaux et existants) jusqu'au 03 octobre ;
 - Semaine européenne du développement durable du 18 septembre au 8 octobre ;
 - Conférence de Belém sur les changements climatiques ou COP 30 du 10 au 21 novembre ;
 - Semaine européenne de la réduction des déchets du 22 au 30 novembre.
- **Les inscriptions aux concours lycéens**
 - Olympiades nationales de Géosciences (OAG) : du 15 septembre 2025 au 16 janvier 2026.
 - Olympiades Internationales Géosciences (IESO) : du 30 septembre 2025 au 9 décembre 2026.
 - Olympiades Nationales (de Biologie ONB) : sur Adage du 15 septembre au 19 décembre 2025.
 - Olympiades Internationales de Biologie (OIB) : Première phase de sélection aura lieu entre le lundi 10 et le vendredi 14 novembre. Ce test INDIVIDUEL d'une durée de 30 minutes sera à réaliser en ligne via un google form. Le lien vers ce 1er test sera envoyé la semaine précédente directement aux enseignants s'étant inscrits sur le Googleform suivant : <https://forms.gle/NqQgS53yn8wmMXYPA>